SUSPENTE HOURDIS HL
POUR HOURDIS BÉTON

La suspente hourdis HL sert à la réalisation de plafonds suspendus en plaques de plâtre en assurant la tenue entre le support et la fourrure.

FONCTION

Le plafond est constitué de plaques de plâtre vissées sur une ossature réalisée à partir de profilés et de suspentes métalliques. Cet ensemble doit résister au poids propre du plafond (plaques et ossature) et de l'isolant.

- Possibilité d'ajouter une suspente pour augmenter le plénum
- La suspente hourdis HL doit être utilisée pour la fixation de plafond sous hourdis béton.
- Nombre de suspentes : 1,8 à 2,7 au m² selon le type de pose ou charge.
- La distance entre les suspentes est de 1,20 m maxi.
- La pose (portée et entraxe) doit respecter les règles définies par le DTU 25.41.

Pose rapide

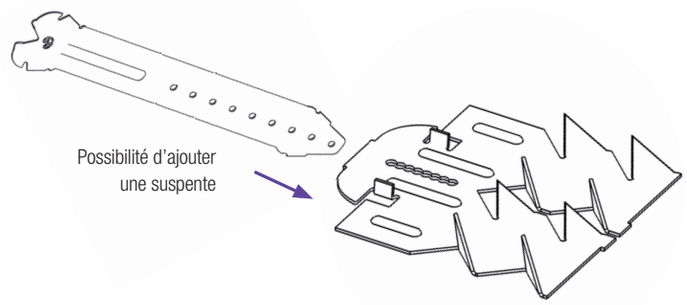

PITON DE RÉHABILITATION FEMELLE

Accessoire de réalisation de plafond en plaques de plâtre.

FONCTION

Visser le piton de réhabilitation sur poutres ou solives.

- Visser la tige filetée à la longueur désirée, Ø 6 dans son emplacement prévu.
- Respecter les charges maxi.
- Poser conformément au DTU 25-41.

DESCRIPTION

Taraudage pour tige filetée Ø 6 (norme NFE 25-136).

Pour tige filetée M6

Modèle	Hauteur	Longueur	Conditionnement	Palettisation	Référence
SUSPENTE HOURDIS HL	72 mm	70 mm	Boîte de 100 pièces	200 boîtes par palette Palette de 20 000 pièces	**53100**
PITON DE RÉHABILITATION FEMELLE		62 mm	Boîte de 100 pièces	400 boîtes par palette Palette de 40 000 pièces	**53051**